

NOTE DE SERVICE

---

**Destinataires :** Membres du Conseil d'administration

**Expéditeur :** M<sup>e</sup> Marc Sauvé, conseiller principal - recherche et législation - SOAJ

**Date :** Le 7 juillet 2017

**Objet :** **Mise en candidature de M<sup>e</sup> Jean-Pierre Ménard, Ad. E - Médaille de Saint-Yves 2017 décernée par Pro Bono Québec**

---

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,

**Nous proposons la candidature de M<sup>e</sup> Jean Pierre Ménard, Ad. E. pour la Médaille de Saint-Yves décernée par Pro Bono Québec.**

En offrant cette médaille, Pro Bono Québec désire reconnaître « l'apport exceptionnel » d'un ou d'une avocate, d'un cabinet ou d'un organisme qui se démarque en offrant, de façon pro bono, des services de nature juridique auprès des personnes vulnérables et des organismes à but non lucratif au Québec.

Le comité de nomination de la Médaille de Saint-Yves examinera les candidatures en prenant notamment en compte un engagement soutenu en matière de services juridiques *pro bono*, un leadership important en lien avec la promotion du travail juridique *pro bono* et une implication significative dans la réalisation d'une mission liée au travail juridique *pro bono*.

Diplômé de sciences juridiques (UQAM 1978) et admis au Barreau du Québec en 1980, M<sup>e</sup> Jean-Pierre Ménard est associé de l'étude Ménard, Martin, de Montréal. Il s'est spécialisé en droit médical, et particulièrement en responsabilité civile médicale et en psychiatrie légale dans la défense des usagers du système de santé. Titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université de Montréal (1983), il enseigne la responsabilité médicale et la psychiatrie légale à la maîtrise en droit de la santé de l'Université de Sherbrooke, de même que le droit et politique de la santé au programme de maîtrise en administration de la santé de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Il est appelé fréquemment à prononcer bénévolement des conférences ou participer à des colloques destinés au milieu de la santé et au milieu juridique. Il compte également plusieurs publications dans le domaine du droit de la santé. Il a présidé le Comité de juristes experts désigné par le gouvernement du Québec pour étudier la mise en œuvre des recommandations de la Commission spéciale de l'Assemblée nationale du Québec sur la question de mourir dans la dignité.

M<sup>e</sup> Ménard a reçu plusieurs distinctions et récompenses pour son engagement dans la défense des personnes vulnérables. Il a également reçu le Prix Reconnaissance de l'Université du Québec à Montréal (2009). Il s'est vu décerner également en 2009 la distinction d'*Avocat émérite* (Ad. E.) par le Barreau du Québec. Il est l'instigateur et l'auteur principal du guide des droits des usagers du système de santé : <http://www.vosdroitsensante.com/>. Ce site d'accès gratuit permet à des dizaines de milliers de citoyens d'être informés sur leurs droits en santé. M<sup>e</sup> Ménard est très présent sur la place publique et dans les médias, se portant sans cesse à la défense des personnes vulnérables, dont les personnes âgées et les usagers du système de santé.

M<sup>e</sup> Ménard a été impliqué depuis près d'une vingtaine d'années dans les activités du Barreau du Québec. Dans les années 80, il a d'abord enseigné à l'École du Barreau pendant quelques années. Par la suite, et depuis ce temps, il a bénévolement fait partie de plusieurs comités du Barreau, dont principalement le Comité du Barreau du Québec sur le droit des personnes où il a siégé pendant une quinzaine d'années. Il a été à plusieurs reprises un des porte-paroles du Barreau du Québec devant des commissions parlementaires (1998 - projet de loi n<sup>o</sup> 38, *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elle-même ou pour autrui*; 2000 - Commission sénatoriale sur l'euthanasie et l'aide au suicide; 2005 - *Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux*). Il a aussi siégé à un Comité spécial du Barreau sur la santé mentale qui a examiné le traitement réservé par le système judiciaire, tant civil que pénal, aux personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Depuis 2009, il a travaillé très activement sur le dossier de l'aide médicale à mourir, d'abord comme principal rédacteur du mémoire du Barreau du Québec et, par la suite, comme un des porte-paroles du Barreau du Québec devant la Commission spéciale de l'Assemblée nationale sur la question de mourir dans la dignité. À l'été 2012, le gouvernement l'a désigné président du Comité de juristes experts pour examiner la possibilité de mise en œuvre des recommandations de la Commission spéciale de l'Assemblée nationale. Par la suite, M<sup>e</sup> Ménard a été impliqué très activement dans le processus législatif menant à l'adoption du projet de loi n<sup>o</sup> 52 ainsi que dans sa mise en œuvre une fois le projet de loi adopté, dont notamment dans l'élaboration de la procédure relative aux directives médicales anticipées.

M<sup>e</sup> Jean-Pierre Ménard collabore donc étroitement avec le Barreau du Québec dans plusieurs dossiers, dont notamment ceux de l'aide médicale à mourir et de la protection des personnes aux prises avec des problèmes juridiques et de santé mentale. Il donnera une conférence sur l'aide médicale à mourir dans le cadre du Congrès des avocats de province en septembre 2017.

M<sup>e</sup> Ménard a contribué de façon très significative aux travaux du Barreau du Québec sur ces questions sociales et juridiques toujours d'actualité. Son implication bénévole auprès du Barreau du Québec, sa défense des personnes vulnérables et son souci d'éducation populaire en droit de la santé en font un modèle parmi les membres de notre institution.

C'est donc avec enthousiasme que nous appuyons la candidature de Me Jean-Pierre Ménard, Ad. E. pour la Médaille de Saint-Yves de Pro Bono Québec.

Vous trouverez ci-joint un curriculum détaillé de M<sup>e</sup> Ménard et autres documents pertinents.

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration, mes salutations distinguées.

**M<sup>e</sup> Marc Sauvé**  
Conseiller principal - recherche et législation  
Secrétariat de l'Ordre et Affaires juridiques

MS/jm  
p. j.